

Les brèves de l'Echo Boissillon



N° 7 SEPTEMBRE 2010

Horaires des services municipaux

Mairie :

- Lun, Mar, Mer, Ven
14h-18h
- Sam 9h-12h

Agence postale :

- Mar, Mer, Ven
16h30-19h30
- Jeu 17h30-19h30
- Sam 9h30-12h30

Bibliothèque :

- Mar 16h-18h
- Mer 10h-12h
14h-18h
- Jeu 15h-18h
- Sam 9h-12h30

Relais Assistantes Maternelles

01 60 82 62 53

Police Secours 17

Gendarmerie (Guigneville) 01 64 57 68 25

Pompiers 112

Samu 91 15

SOS Médecins 91
0 826 88 91 91

Centre Anti-Poisons
01 40 05 48 48

Urgences Pharmacie
01 64 58 70 59

Urgence Gaz
0800 47 33 33

SOS Mains (Clinique de l'Yvette) 01 69 10 30 30

SOS enfants maltraités
119

SOS femmes battues
01 40 33 80 60

SOS viols
0 800 05 95 99





EDITO

LES ÉCOLIERS

Sur la route couleur de sable,
En capuchon noir et pointu,
Le moyen, le bon, le passable,
Vont à galoches que veux-tu
Vers leur école intarissable.

Ils ont la ruse et la paresse
Mais l'innocence et la fraîcheur
Près d'eux les filles ont des tresses
Et des yeux bleus couleur de fleur,
Et des vraies fleurs pour leur maîtresse.

Ils ont dans leurs plumiers des gommages
Et des hannetons du matin,
Dans leurs poches du pain, des pommes,
Des billes, ô précieux butin
Gagné sur d'autres petits hommes

Puis les voilà tous à s'asseoir
Dans l'école crépée de lune
On les enferme jusqu'au soir
Jusqu'à ce qui leur pousse plume
Pour s'envoler. Après, bonsoir !

Maurice Fombeure

Que de souvenirs ressurgissent lors de la rentrée de nos enfants et petits enfants ! Les jeux évoluent dans les cours de récréations, les hannetons ne sont plus prisonniers des boîtes d'allumettes, les pesticides étant passés par là.... mais les enfants, eux, n'ont pas changé ! Jeunes, chenus ou retraités, les maîtres d'école ont toujours ce pincement au cœur à chaque rentrée de septembre. Ils savent qu'ils ont, qu'ils ont eu, la charge de l'avenir du pays entre leurs mains ; qu'ils soient futures élites de la nation, fonctionnaires, employés, artisans, entrepreneurs, ouvriers ou chercheurs, tous les enfants passent par les mains des maîtres d'école. Quelle responsabilité !

En ce début d'année, les maîtres sont inquiets, et s'interrogent sur le devenir de l'enseignement. Ils défendent la qualité de l'enseignement français. Ils défendent l'école laïque et les repères que nous y avons tous.

Les élus avec les services municipaux ont beaucoup travaillé pour les écoles cet été.

Des surprises ont été au rendez-vous dans l'école maternelle pour le plaisir des jeux et celui du confort des locaux. Vous les retrouverez dans ces pages. En maternelle l'entrée s'effectue désormais par le nouveau parking destiné aux enseignants et aux parents durant la journée scolaire. La Sécurité, ça rassure !! Bonne rentrée à tous.

Le 31 août, fut la rentrée des maires de la Circonscription. Les maires se sont retrouvés à Etampes sur le projet de la SFDM et celui du passage des camions. Pas de permis de construire... Pas de camions. Le permis étant délivré sur la commune de Cerny, nous ne pouvons faire d'ingérence dans les affaires municipales voisines sur les recours nombreux déjà effectués. Le dossier technique est très complexe et incompréhensible pour des néophytes comme nous tous, pour la plupart. Les documents remis par la SFDM sont fallacieux. Trois élus de Boissy vont régulièrement travailler sur ce dossier, Jean-Jacques Canal, Marc Oudet et moi-même, nous nous y relayons. Il ne ressort rien de techniquement qui à court terme puisse faire avancer les choses dans le sens souhaité par les communes, car nous n'avons pas la compétence technique. C'est pourquoi, c'est une association de Maires, de Sénateurs et de Députés qui a décidé de se créer, pour avoir un impact plus pesant sur la SFDM, afin d'accéder plus aisément aux dossiers administratifs secret/défense, et pour remettre les dossiers techniques officiellement entre les mains d'ingénieurs spécialisés et celles d'un bureau d'étude. A ce jour nous n'avons pas la date de l'enquête publique qui concernera exclusivement le permis de construire, et non la circulation. Vous serez tenus informés. Vos élus se mobilisent, et vous inviteront dès la date connue de l'enquête publique à vous mobiliser. Les représentants de l'état du Sud-Essonne ne sont pas indifférents à ces nuisances qui nous impacteraient tous si elles devaient voir le jour. Les élus de Boissy se mobiliseront aussi pour la sécurité des riverains, des enfants, de nos commerces.

Françoise TOSTIVINT



ENVIRONNEMENT

Les haies de nos jardins

L'automne arrive et il sera bientôt temps de tailler nos haies pour qu'elles soient encore plus belles la saison prochaine et les préparer à passer l'hiver dans les meilleures conditions.

Profitez-en aussi pour vérifier que vous respectez la loi qui précise que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. Dans ce cas, il vaut mieux dans un premier temps exposer calmement les troubles occasionnés par des plantations non réglementaires à votre voisin. Puis si rien ne bouge, envoyer une lettre recommandée et enfin passer par un médiateur...

N'attendez donc pas que vos relations de voisinage en pâtissent et taillez vos haies (même si votre voisin est la commune et surtout si votre haie donne sur la voirie !) ...

Daniel PRUNIER & Jean-Michel DUMAZERT

/=====/



URBANISME

Des permanences à la mairie !!!

La Commission Urbanisme tiendra désormais une permanence en mairie un samedi matin par mois. Les dates sont à demander au secrétariat de la mairie.

Les élus de l'urbanisme pourront vous aider, vous renseigner ou vous conseiller dans vos démarches et comme nous le répétons souvent mieux vaut les contacter avant plutôt que d'essayer un refus pour un permis de construire ou une demande de travaux. Ils n'auront peut-être pas les réponses à toutes vos questions sur le champ mais vous garantiront une réponse fiable dans un délai raisonnable.

Si vous vous posez des questions ou si vous souhaitez discuter de vos futurs projets avec les élus, n'hésitez pas à vous déplacer et poser vos questions lors des prochaines 'Permanences Urba' pour évoquer votre cas. La prochaine aura lieu le Samedi 16 Octobre.

Annie DOUSSINT & Jean-Michel DUMAZERT

/=====/

L'AMANDINE accueille Nathalie et Denis Rosière

Venus de Versailles où ils tenaient une boulangerie depuis 6 ans, Nathalie & Denis Rosière ont repris la boulangerie L'AMANDINE depuis le 7 Août. Boulanger depuis l'âge de 14 ans, Denis nous régale déjà avec ses nouveautés telles que la baguette des prés ou le Pain Charpentier sans oublier les traditionnelles Boissyettes et Talmières. Tartes feuilletées, religieuses ou crèmes brûlées, raviront tous les gourmands, le tout saupoudré du sourire de Nathalie, notre boulangère.

A l'occasion de la prochaine 'inauguration officielle', Nathalie et Denis Rosière vous feront découvrir leur travail au travers de leurs produits. Ils seront accompagnés pour l'occasion du démonstrateur des Moulins Bourgeois et d'une démonstratrice de vente en boulangerie. N'hésitez pas à venir découvrir toutes ces nouveautés !

Enfin, la boulangerie vous propose de nouveaux horaires depuis le 12 septembre : du Mardi au Samedi 6h00 - 13h00 et 16h00-19h30 et le Dimanche 6h00-13h30.

La boulangerie sera désormais fermée le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

Nathalie LEBRETON



TRAVAUX

L'été n'est pas toujours synonyme de repos !

Parking rue des Alouettes

Ca y est ! il est enfin accessible !

Comme vous avez pu vous en rendre compte, le nouveau parking municipal est ouvert depuis début septembre. il permettra de désengorger la cour de la mairie et de sécuriser la sortie de l'école maternelle puisque l'accès à cette école se fait désormais par le parking de la rue des Alouettes et non plus sur la D191.



Réfection d'une partie du presbytère

La Commission Travaux a obtenu une subvention du PNR couvrant 80% du montant de la réfection de la toiture du presbytère (un montant de 2900€). Les fenêtres qui doivent aussi être remplacées ne sont malheureusement pas prises en charge par le PNR.

Les travaux devraient bientôt démarrer...

Nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle



Beaucoup de rires et de bousculades pour nos petits Boissillons qui sont entrés à l'école maternelle ce 2 septembre. Un nouveau jeu a été installé dans la cour de l'école maternelle par Sébastien Desbourdes et Vivian De Bona, membres de la commission scolaire, ainsi que Christian Boher, adjoint aux finances, et son fils Sébastien; nul doute que ce nouvel équipement sera pleinement utilisé par tous les enfants !

Nous vous rappelons qu'en dehors des horaires scolaires, les enfants utilisant cet équipement le feront sous la surveillance des parents.

Nathalie LEBRETON





LE SAVIEZ-VOUS ?

Mais que font les services techniques ?

En dehors des tâches qui nous amènent à voir les agents des services techniques œuvrer dans nos rues en toutes saisons, il faut vous informer des multiples travaux réalisés par eux mais qui sont moins visibles du grand public.

Tous les lundis et vendredis, ils ramassent les nombreux débris laissés à tout-va par tous en dehors des points de collectes ou des jours de ramassage.

Ils installent et déposent tous les jours les tables de la restauration scolaire.

Ils effectuent les déplacements en trésorerie et en sous-préfecture pour les affaires courantes de la mairie et distribuent dans vos boîtes aux lettres toutes les informations municipales.

Ils vérifient et entretiennent le chauffage, l'électricité des biens communaux et font l'entretien général des mêmes bâtiments.

Cette année, ils ont effectué la remise en état de la nouvelle agence postale, la rénovation des toilettes de la salle des fêtes par la pose de carrelage, l'installation de la nouvelle porte dans la salle des fêtes pour



l'association sportive ASBC, la pose de volets roulants pour l'école maternelle, la pose de portails et de différentes grilles sur plusieurs sites (parking, local technique, ...), le nettoyage du terrain communal le long de la RD 191 (rue des champs), la remise en état du portail face aux pompiers, la pose de nouveaux panneaux de signalisation ainsi que la matérialisation au sol, le rebouchage (point à temps) de trous dans la chaussée, la taille des arbres des écoles et autres, l'entretien du fleurissement de la commune, l'entretien des saignées le long des routes communales pour l'évacuation des eaux pluviales et bien d'autres tâches encore.



Toutes ces tâches quotidiennes ne sont pas forcément visibles mais prennent beaucoup de temps, nous sommes sur le point d'embaucher un contrat d'insertion par le pôle emploi qui sera chargé du nettoyage des rues sur 20 heures par semaine.

Ce qui ne doit pas empêcher chacun de suivre les bons usages et d'entretenir la partie du trottoir située devant leur habitation jusqu'au fil d'eau, le reste étant à la charge de la commune

Nathalie TEYSSEDOU & Annie DOUSSINT.

/-----/



Cérémonie du 14 Juillet

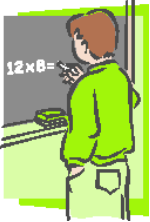
A l'occasion de la fête nationale, les Boissillons se sont réunis aux côtés des anciens combattants dans la cour de la mairie devant l'arbre de la liberté.

A la fin de son discours, Madame le Maire a remis à Madame Lucienne Schosseler au nom du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants Monsieur Hubert Falco un diplôme d'honneur en reconnaissance de son action pour la France lors de la guerre 1939-1945.

La matinée s'est terminée autour d'un vin d'honneur en mairie pour le plaisir de tous

Maryse LAUMONIER





VIE SCOLAIRE

Classe de mer 2010

De merveilleux moments de découvertes et beaucoup de souvenirs pour les enfants de la classe de CM2 lors de leur séjour à Carolles en Normandie.

Jean-François Maugé accompagné de son épouse Claudie ont encore permis cette année que nos jeunes Boissillons découvrent la mer et ses multiples activités.



Au programme, visite de l'Abbaye du Mont Saint-Michel et balade dans la Baie, visite du port de Granville, pêche à pied, fabrication de cerf-volant, veillée contée et bien sûr la traditionnelle « Boum » qui ponctue ce séjour. Cette classe de mer est une tradition depuis 21 ans qui a permis à de nombreux enfants de se fabriquer des souvenirs, hier sur l'île de Bréhat, aujourd'hui à Carolles sur le site de la Villa Eole, tout cela grâce à Jean-François Maugé, leur instituteur, qui consacre beaucoup de temps chaque année à l'organisation de ce séjour.

Je vous laisse découvrir les photos prises lors de cette classe de mer, elles remplacent tous les discours ...

Nathalie LEBRETON & Jean-François MAUGE

Classe de CM2 de Boissy le Cutté
Juin 2010





La villa EOLE ...

... et la magnifique vue sur la plage à partir de la Villa Eole.



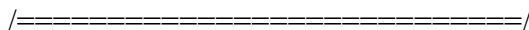
Le Mont Saint Michel



Le port de Granville.



Mais la classe de mer...
...c'est aussi la classe !



Relais Assistantes Maternelles C.C. Entre Juine et Renarde

9 bis rue de Bretagne 91850 Bouray sur Juine Tel : 01 60 82 62 53

Le Relais Assistantes Maternelles entre Juine et Renarde est un lieu d'échanges et d'information pour l'accueil du jeune enfant ouvert à toutes les familles et assistantes maternelles de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde.

Le relais côté parents

Futurs parents, vous aimeriez embaucher une assistante maternelle mais ça a l'air compliqué : comment trouver la personne qui vous convient, comment devenir employeur, de quelles aides pouvez vous bénéficier ?

En contactant l'animatrice du relais assistante maternelle vous pourrez avoir la liste actualisée des places disponibles sur le secteur ainsi que toutes les informations et documents pour préparer l'accueil de votre enfant.

Vous pouvez prendre rendez-vous les lundis de 14h à 17 h, les jeudis de 14h à 19h et en alternance mercredi et samedi matin (à Bouray ou à Etréchy).



Le relais côté assistantes maternelles

Le relais permet aux assistantes maternelles de participer gratuitement aux séances d'éveil et jeux avec les enfants qu'elles accueillent. Chaque groupe se réunit environ deux fois par mois en matinée pour des activités choisies en commun : manipulation, musique, peinture, modelage ...

Une séance de motricité est organisée chaque mois à Bouray et à Etréchy.

Ces séances remportent un vif succès puisque 130 enfants et 47 assistantes maternelles de toute la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde sont venus régulièrement aux animations en 2010.

Le relais est ouvert à tous les parents, futurs parents, assistantes maternelles et candidates à l'agrément de la communauté de communes mais aussi aux familles hors Communauté de Communes Entre Juine et Renarde qui souhaitent confier leur enfant à une assistante maternelle du secteur.

Vous y trouverez :

- Des informations
 - o Sur les différents modes d'accueil et les aides financières
 - o Sur l'agrément, le statut et la profession d'assistante maternelle
 - o Sur les démarches administratives (immatriculation, déclarations ...)
- Une mise en relation entre parents et assistantes maternelles
 - o Un fichier actualisé des places disponibles
 - o Des possibilités de médiation (préparation du contrat d'accueil et de travail...)
- Un soutien pour préparer l'accueil de l'enfant
- Des animations régulières enfants/assistantes maternelles à Boissy le Cutté, Bouray sur Juine, Etréchy et Janville
- Des réunions d'informations, des conférences débats, des rencontres entre professionnels ainsi qu'une documentation sur la petite enfance et la profession d'assistante maternelle.

Pour contacter Claire GRUEL animatrice du relais, Téléphone : 01 60 82 62 53 (répondeur)

adresse postale : 9 bis rue de Bretagne, 91850 Bouray sur Juine

Permanences :

téléphoniques : mardi de 12h30 à 15h et vendredi de 13h30 à 15h.

sur RV : lundi de 14h à 17h, jeudi de 14h à 19h et en alternance mercredi / samedi de 9h à 12h à Bouray 26 rue de la Pingaudière (adresse provisoire) rendez-vous possibles à Etréchy

Prochaines réunions d'information à l'espace Jeunes blvd des lavandières à Etréchy 9h30-11h30

samedi 9 octobre : l'accueil du jeune enfant et l'emploi d'une assistante maternelle

samedi 16 octobre : le contrat de travail particulier employeur / assistante maternelle

Animations assistantes maternelles / enfants accueillis de 9h30 à 11h 15 (lieux selon planning)

Samedi 20 Novembre de 10h à 11h30 : "portes ouvertes" à la salle J.Monnet, blvd des lavandières, à Etréchy. Au programme : Présentation du relais assistantes maternelles, Informations sur l'agrément, l'accueil chez les assistantes maternelles - Coin jeux et ateliers pour les bébés et les plus grands.

/=====/

Aide à la personne

En 2009, la municipalité avait décidé de faire appel à l'association d'aide à la personne de Morigny pour réduire les coûts et conserver un service de qualité (cf Brèves de l'Echo N°4 Octobre 2009).

La Communauté de Communes (CC) est en train de récupérer la compétence 'Aide à la personne' pour la mutualiser. D'après ses calculs, la CC estime que ce service devrait revenir à 135.000€ sur 2011. Ce montant couvrant la gestion par la CC, les coûts des auxiliaires de vie et aides ménagères et l'installation de 100 systèmes de téléassistance. Ce qui donnerait, réparti sur tous les habitants de la CC un coût de 7€ par an et par personne, soit un montant de 9184€ pour Boissy sur 2011. A mettre en balance avec les 1350€ que ce service nous aura coûté en 2010 pour les 5 bénéficiaires de Boissy !

Il y a de grandes chances pour que la CC fasse appel aux associations d'aide à la personne déjà présentes sur le terrain. Nous espérons donc qu'il n'y aura pas de changement désagréable pour nos aînés ... Ce serait un comble vu le changement pour les finances municipales...

Jean-Michel DUMAZERT



Communiquer son changement d'adresse à la Cnav avant le 1^{er} décembre

Les retraités franciliens du régime général qui ont déménagé en cours d'année doivent signaler à la Cnav leur nouvelle adresse **avant le 1^{er} décembre**.

En début d'année, la Cnav indique par courrier à ses 2 millions de retraités, la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie. Or, chaque année, 50.000 courriers reviennent avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ». Les personnes qui ont oublié de communiquer leur nouvelle adresse et qui souhaitent vérifier leur déclaration de revenus sont alors contraintes de téléphoner à la Cnav au dernier moment, ce qui n'est pas la solution optimale !!!

Par courrier postal :

CNAV, 75951 PARIS Cedex 19
(En précisant le N° de retraite)

ou

Par Internet : www.changement-adresse.gouv.fr

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse



Du côté des camions citernes ...

Lors d'une réunion à la mairie d'Etampes le 31 Août, près de 40 maires, élus départementaux et régionaux et associations de riverains représentant 35 communes se sont déclarés contre le projet d'extension de la SFDM et ont créé une nouvelle association de défense des riverains et des usagers de la D191 présidée par Marie-Claire CHAMBARET (maire de Cerny).

Cette association s'est donnée comme tâche de tout entreprendre pour stopper ce projet à commencer par mobiliser le plus grand nombre d'habitants lors de l'enquête publique lancée très prochainement.

Nous comptons sur Vous pour participer massivement à cette enquête publique !

... Et des avions

Le député maire d'Etampes Franck MARLIN s'est élevé contre le projet de 'glissement' des couloirs aériens d'Orly vers le Sud en obtenant, accompagné de Jean-Jacques BOUSSAINGAULT (Président du PNR) lors d'une entrevue avec le directeur de la DGAC, l'engagement d'étudier à nouveau le dossier en tenant compte d'autres propositions techniques effectuées par des experts du Parc (anciens pilotes et contrôleurs aériens) comme le relèvement des altitudes en conservant les couloirs existants. Ces solutions alternatives déjà mises en œuvre pour d'autres aéroports, bien que proposées par le Parc, n'avaient jamais été prises en compte par la DGAC.

A noter que pendant cette réunion, le directeur de la DGAC a confirmé que la modification des trajectoires ne répondait à aucune obligation ni de sécurité ni de réorganisation de l'espace aérien ni même d'uniformisation au niveau des procédures européennes...

Suite lors de la prochaine réunion entre les élus et le directeur courant Octobre.

Jean-Michel DUMAZERT



INFORMATIONS PRATIQUES

La Police Communautaire.

Chargés d'assurer la sécurité des personnes sur l'ensemble du territoire d'Entre « Juine et Renarde » les agents de la Police Intercommunale ont des missions fort diverses.

Ils peuvent avoir à faire respecter le stationnement en zone bleue, verbaliser les stationnements dangereux, faire procéder à la mise en fourrière des véhicules gênants ou abandonnés, faire des constats d'urbanisme, effectuer des procès verbaux concernant les chiens dangereux. Leur mission englobe en plus, la surveillance des bâtiments communaux et intercommunaux, ainsi que celle des habitations.

Ils participent aussi à l'opération « Tranquillité Vacances », effectuent des patrouilles et contrôlent les accès à votre domicile.

Ils représentent un véritable service communautaire de proximité. La mairie de Boissy le Cutté ne manque pas de faire appel à leurs services.

LE BSR : Brevet de Sécurité routière.

La Communauté de Communes adhère à la plateforme « Mobilité Solidaire » qui propose un nouveau service de formation à l'obtention du Brevet de Sécurité Routière pour les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1988 conformément à la législation en vigueur, et ce pour conduire un deux roues ou quadricycle léger.

Le dépôt des dossiers doit s'effectuer du 15 au 30 Septembre, il sera demandé une participation financière de 10€ à chaque bénéficiaire de l'action. Informations et

inscriptions auprès de :
« Mobilité Solidaire »

M. Max DECORMIERS
144, rue Saint Jacques
91150 Etampes
Tel : 01 69 58 70 59

Le RSA étendu aux 18-25ans

Depuis le 1^{er} Septembre 2010, la loi de finances a étendu le Revenu de Solidarité Active aux 18-25 ans en conservant les mêmes conditions d'accès, démarches, montants, accompagnements, droits et devoirs que précédemment.

Par contre les demandeurs entre 18 et 25 ans doivent pouvoir justifier de deux années de travail (soit 3214h) pendant les trois dernières années qui précèdent leur démarche. Les étudiants salariés qui remplissent cette condition doivent en outre travailler et avoir perçu moins de 1500€ nets sur les trois derniers mois qui précèdent la demande.

Si vous pensez remplir les conditions demandées, un test gratuit et sans caractère engageant est disponible sur www.caf.fr, vous pouvez aussi appeler le 39.39 et suivre les indications téléphoniques.

Mission Locale du Sud Essonne

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, la mission locale du Sud Essonne propose des Parcours d'Orientation Professionnelle qui permettent de prendre le temps de choisir un métier et de le tester au travers de stages, d'ateliers, de plateaux techniques afin de bien choisir sa voie ou sa formation.

La Mission Locale du Sud Essonne peut aussi vous aider dans vos démarches d'emploi (CV, offres d'emploi).

Renseignez-vous auprès de l'animatrice de l'espace ressource au :

01.69.92.02.02.

Jardins des Villes – Jardins des Champs

Bouray-sur-Juine organise, avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne, de l'Association « Pro-duits et Terroir Essonne Ile de France » et du Parc du Gâtinais Français, la 11^e journée de la nature et du terroir « Jardins des Villes, Jardins des Champs » qui aura lieu le **Dimanche 3 Octobre 2010**.

Toute la journée, dégustation et vente de produits du terroir de l'Essonne – artisanat - vente et troc de plantes – outils et décoration pour le jardin – information et sensibilisation à l'environnement – découverte du patrimoine et du tourisme en Essonne – Ateliers, animations et conférences.

De 10h00 à 18h00, place de l'Eglise, entrée libre.
Restauration possible sur place.

Bureau d'Information Jeunesse - 01.69.16.17.60

BAFA / BAFD : Pré inscription pour de nouvelles sessions de formation à ces diplômes auprès du BIJ.

Multimédia : plusieurs formules hebdomadaires sont proposées aux adultes pour un apprentissage de l'outil informatique.

Renseignements auprès du BIJ.

Le Mercredi 20 Octobre à 15h, le Major Dallou et la Brigade de Gendarmerie de Guineville organisent à la salle des fêtes de Boissy une réunion sur la sécurité à destination des anciens des villages d'Orveau, d'Huisson Longueville et Boissy le Cutté.

ETAT CIVIL

Naissances



VERWACHT Marion Gabrielle Dany Michèle Paule le 31 mai 2010 à Massy
BRUNEL Elise Juliette le 27 juillet 2010 à Etampes

Décès

Pierre DAMIOT le 15 juillet 2010 à Corbeil Essonnes
Manuel Vicente DA COSTA le 28 août 2010 à Ris Orangis



URBANISME

Déclarations préalables

LANJUI Bernard	15 rue des Bleuets	Panneaux photovoltaïques
ALVES Abel	29 bis rue des Alouettes	Création de 2 ouvertures de toit
Cabinet MARISY	4 chemin de la Margaille	Division du terrain en 2 lots
LEQUEL Patrick	49 rue de la Libération	Ravalement
DUMAND François	4 rue des Champs	Clôture
DUARTE Francisco	6 rue de la Croix Boissée	Clôture
LEBRETON Pierrick	11 rue des Bleuets	Abri de jardin
CASTIGLIOLA Jean Marc	17 rue de la Croix Boissée	Abri de jardin

Permis de Construire



ALMEIDA Joao	2 rue de la Libération	Maison individuelle
BARBOSA Georges	45 rue de la Libération	Maison individuelle
LAMBERT Jean-Claude	47 rue de la Libération	Extension Maison
CASTIGLIOLA Jean Marc	17 rue de la Croix Boissée	Extension Maison

Permis de Démolir



LOSSIE Christiane	4 chemin de la Margaille	démolition partielle d'un bâtiment vétuste
-------------------	--------------------------	--

LES RENDEZ-VOUS DE BOISSY



A VOS AGENDAS.....

Des dates à retenir....

Tous les 1^{er} mercredis de chaque mois ET Tous les mercredis des vacances scolaires :

1 heure de conte est proposée par la bibliothécaire de Boissy. Rendez-vous à la bibliothèque...

Mercredi 20 Octobre, 15h :

Information sur la sécurité, par la Gendarmerie de Guigneville, à la salle des fêtes de Boissy pour les anciens de Boissy, Orveau et Longueville.

Dimanche 12 Décembre :

Marché de Noël, organisé par la municipalité dans la salle des fêtes et la cour de la Mairie

Vendredi 31 décembre :

Réveillon municipal.

L'équipe du Conseil Municipal vous remercie de votre attention. Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore en vous rendant sur le site internet de Boissy.

www.boissy-le-cutte.fr

Directeur de la Publication : Françoise Tostivint

Comité de rédaction : Sylvie Brouillard, Jean-Michel Dumazert, Maryse Laumonier, Marc Le Bot, Nathalie Lebreton

Avec l'aide de : Christian Boher, Sebastien Desbourdes, Annie Doussint, Jean-François Maugé, Daniel Prunier, Nathalie Teyssedou